



Présentation programme

Module Communication assertive et gestion des conflits

UN PROGRAMME D'EXCELLENCE QUI VOUS ASSURE L'ACQUISITION DE COMPÉTENCES EN ASSERTIVITÉ ET EN GESTION DES CONFLITS

Module – Communication assertive et Gestion des conflits

Public visé

Toute personne

Prérequis

Aucun prérequis n'est nécessaire pour participer à cette formation

Modalités d'accès

Sessions ouvertes toute l'année à la demande en présentiel ou en distanciel

Délai d'accès à la formation

1 mois maximum
Réponse à une demande sous 72h

Objectifs

- Acquérir les fondements de la communication assertive et Gagner en confiance en soi et en assurance.
- Comprendre le mécanisme du conflit
- Savoir identifier les origines et les caractéristiques d'un conflit pour en modifier sa vision.
- Rester assertif dans le conflit y compris face à des personnalités fortes.
- Acquérir des clés comportementales pour sortir du conflit de manière constructive
- S'affirmer avec justesse en situation professionnelle

Intervenant :

Catherine DELARUE : formatrice en Management

Programme détaillé

Sur demande

Taux de satisfaction : 100%

Taux de réussite : 100%

Durée

2 jours

Individuel ou groupe

En groupe de 6 personnes maximum

Méthodes pédagogiques

Apports théoriques et mises en situations
Interaction et adaptation aux besoins
Pédagogie par l'action jeux de rôles

Moyens pédagogiques

Présentation power-point
Livrets individuels de formation papier et/ou numérique

Accessibilité personne en situation de handicap (PSH)

Adaptation possible au cas par cas selon les informations fournies

Modalités d'évaluation

Modalités d'évaluation

- Questionnaire préalable
- Exercices pratiques : mises en situation
- Une feuille d'émargement est signée par le stagiaire lors de chaque session de formation.
- Un questionnaire d'évaluation de la formation est rempli par le stagiaire
- Un bilan de fin de formation est réalisé entre le formateur et le stagiaire et si besoin, des séances de travail peuvent être programmées sous forme de modules complémentaires de perfectionnement
- Certificat de fin de formation remis au stagiaire à l'issue de la formation

Financements possibles

Plusieurs dispositifs de financement sont accessibles via les OPCO (Opérateurs de Compétences), organismes agréés par le ministère du Travail dont le rôle est d'accompagner, collecter et gérer les contributions des entreprises au titre du financement de la formation professionnelle.

Tarifs

Formation individuelle : 2000,00€ HT en inter
Formation intra-collective : tarif sur demande en fonction du nombre d'apprenants